

COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

Sprint final pour l'accréditation syndicale des livreurs et livreuses de Foodora

Les livreurs et livreuses se préparent à un vote historique, malgré les menaces et l'intimidation de leur employeur

Pour diffusion immédiate

Le 7 août 2019

Ottawa – À compter du vendredi 9 août, les livreuses et livreurs de Foodora de la ville de Toronto voteront au sujet de leur accréditation syndicale auprès du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Or, Foodora Canada use de mensonges et de désinformation pour tenter d'influencer les livreuses et livreurs à voter « non ». Le STTP a riposté en déposant une plainte de pratique déloyale contre Foodora auprès de la Commission des relations de travail de l'Ontario.

La semaine dernière, le STTP a déposé une demande d'accréditation syndicale auprès de la Commission des relations de travail de l'Ontario. Depuis, Foodora met des bâtons dans les roues de l'initiative de syndicalisation en menaçant ses livreurs et livreuses. Elle s'en prend à leur revenu dans des messages envoyés par courriel et directement sur l'application dont ils se servent pour travailler.

« Nous n'accepterons pas ce genre d'intimidation de la part de l'employeur. Nous ne céderons pas, signale Jan Simpson, présidente nationale du STTP. Les livreurs et livreuses de Foodora méritent d'être traités avec respect, et nous négocierons pour qu'ils aient de meilleures conditions de travail. L'exploitation des travailleurs et travailleuses de l'économie des petits boulot s'arrête ici. Ils sont sans défense depuis trop longtemps. »

Lancée en mai dernier, la campagne *Justice pour les livreurs et livreuses de Foodora* met en lumière les piétres conditions de travail des livreurs et livreuses, et fait entrer au Canada le mouvement international œuvrant à redresser l'économie des petits boulot. Ce vote pourrait être à l'origine de la première unité de négociation accréditée à représenter des travailleurs et travailleuses d'entreprises dont les activités sont axées sur l'utilisation d'applications mobiles.

Les livreurs et livreuses veulent négocier l'amélioration de leur régime de rémunération et de leurs protections en matière de santé et de sécurité et obtenir la reconnaissance de certains de leurs droits fondamentaux, droits que Foodora ne leur reconnaît pas à l'heure actuelle, car elle les considère à tort comme des entrepreneurs indépendants.

Pour leur part, les livreurs et livreuses soutiennent que Foodora est bel et bien leur employeur. « Elle décide des horaires, des règles de travail, de la rémunération et des autres conditions, mais elle refuse toute responsabilité qui incombe aux employeurs, regrette Ivan Ostos, livreur de Foodora. Elle ne s'est jamais intéressée à nous, mais maintenant que nous nous syndiquons, c'est autre chose. Nous refusons de jouer à ce petit jeu. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour faire naître cette concertation, et nous ne nous l'abandonnerons pas à la première menace! »

Le vote électronique se tiendra du vendredi 9 août au mardi 13 août.

-30-

Pour en savoir plus, communiquez avec Emilie Tobin, service des communications du STTP, en composant le 613 882-2742, ou en écrivant à media@cupw-sttp.org. Vous pouvez aussi consulter le site Web de la campagne : www.foodstersunited.ca/.